

Dynamiques sécuritaires frontalières et transfrontalières A Ayorou

Les principales conclusions de la mission d'évaluation effectuée par le groupe danois de déminage

Mai 2015

RESUME

DDG met en œuvre depuis février 2014 un programme de Gestion et Sécurité des Frontières dans la région du Liptako-Gourma, bordure frontalière couvrant les frontières du Burkina Faso, du Mali et du Niger. En amont du lancement de ses activités dans la région de Tillabéry, DDG a conduit en mai 2015 une mission exploratoire sur la zone. Les objectifs principaux étaient d'initier un premier échange avec les autorités locales à Tillabéri et à Ayorou et de réaliser une analyse du contexte local. L'objectif de ce rapport est de partager des informations liées au contexte sécuritaire dans le département d'Ayorou et la région de Tillabéri, tels que collectées dans le cadre de cette mission. Ce rapport se fonde sur les rencontres avec les autorités, les ONG internationales et les agences de l'ONU qui sont basées à Tillabéri et Ayorou. La mission a été menée par le coordinateur de terrain RVA et un consultant nigérien.

SOMMAIRE DES CONCLUSIONS

- La situation sécuritaire générale de la zone est marquée par une accalmie relative depuis les trois attaques simultanées des camps de réfugiés de Mangaizé et celle de la prison civile de Ouallam.
- On constate que les forces de défense et sécurité du Niger réussissent à assurer au quotidien le maintien de l'ordre et de la sécurité tout au long de la frontière nigérienne.
- Le long de la frontière nigéro-burkinabé, la situation sécuritaire est entièrement maîtrisée grâce à une concertation régulière et une collaboration efficace entre les forces de défense et de sécurité des deux pays.
- Sur la frontière entre le Mali et le Niger, l'absence des FDS côté malien ne facilite pas le travail de leurs homologues nigériens.
- Malgré l'accalmie et une sécurité précaire, on constate la recrudescence de vols de bétails au niveau de la frontière nigérienne, où les Touaregs Daoussaks poursuivent leurs attaques contre les Peulhs nigériens.
- Suite aux conflits Mali et en Lybie, la circulation des armes, drogues et stupéfiants favorise l'insécurité dans la zone. La situation délétère de pauvreté que vivent les jeunes de la zone n'est pas sans conséquence sur l'insécurité résiduelle, les jeunes s'adonnant de plus en plus à la consommation de drogue et de stupéfiants pour oublier leurs soucis.
- Dans le but d'améliorer la gestion et la sécurité de la frontière, les autorités des deux pays (Niger et Mali) ont en projet la construction de nouveaux postes frontières proches l'un de l'autre, afin d'améliorer la coordination et la collaboration entre les services de deux pays.
- La crise malienne a eu des répercussions négatives sur le commerce à Ayorou, du fait de la psychose qui empêche des clients potentiels de s'installer à Ayorou (le commerçant interrogé a donné pour exemple le refus jusqu'à une date récente des ONG Internationales de s'installer à Ayorou).
- Les villages de Koutougou, Gaoudel et Kongotchéré, qui sont voisins de Labbézinga et situés au-delà du dispositif militaire de sécurité des FDS nigériennes ne se sentent pas en sécurité.

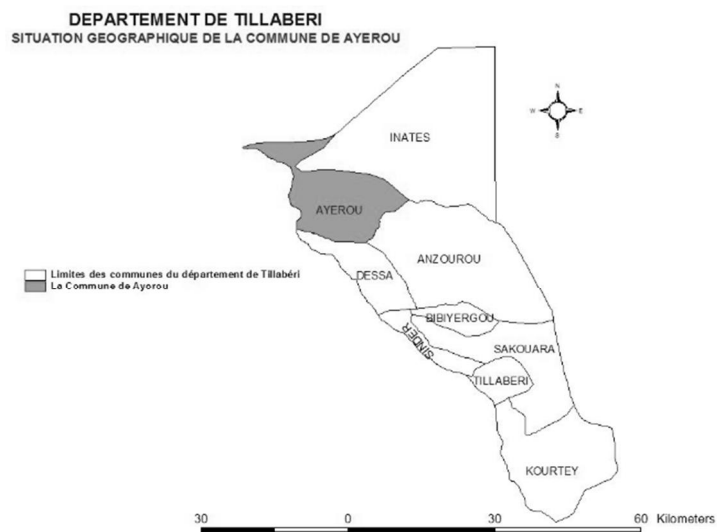
- La commune rurale d'Inates est en proie au banditisme et à l'insécurité. Des jeunes en provenance du Mali seraient à l'origine des vols, de la circulation des armes et de la criminalité de façon générale dans la localité.

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Le département d'Ayorou couvre une superficie de 3,828 km² et compte une population totale estimée à 57030 habitants en 2012 (4^e RGP/H) avec un taux de croissance annuelle de 3.3%. Le département est situé dans la partie Nord-Ouest de la Région de Tillabéri et est limité par:

- la République du Mali au Nord (Région de Gao);
- le Département de Tillabéri au Sud;
- le Département d'Ouallam à l'Est;
- le Département de Téra à l'Ouest.

Quant à la commune rurale d'Inatés, elle est située dans la partie Nord-Est du département de Tillabéri. Elle est limitée au Nord par le Mali, à l'Est par la commune rurale de Tondikiwindi (Ouallam) et le Mali, au Sud par les communes rurales de Tondikiwindi (Ouallam), Dessa et Anzourou et à l'Ouest par la commune rurale d'Ayorou. Le chef-lieu de la commune est Inates, situé à 86 km au Nord-Est d'Ayorou.



Cette commune a été le théâtre de plusieurs affrontements armés entre les groupes extrémistes et les forces de défense et de sécurité du Niger qui contrôlent et occupent cette partie du pays. C'est également le lieu de prédilection des bandits armés, des milices peulhs et des coupeurs de route qui rançonnent les voyageurs, les commerçants, les transporteurs et les populations victimes de vols de bétails et de vols à main armée. Les trafics de drogues et d'armes le long du territoire de la commune et des villages situés à la limite de la frontière avec le Mali sont monnaie courante. Le relief du département est constitué de deux zones que sont la vallée du fleuve, avec ses multiples koris, et les terres dunaires qui constituent la majeure partie de la superficie du département.

Le climat est caractérisé par l'alternance de trois saisons : une saison sèche et froide de Novembre à Février, une saison sèche et chaude de Mars à Mai et une saison des pluies qui va de Juin à début Octobre. Les températures restent très élevées et varient d'une saison à une autre. La moyenne des pluies annuelles se situe entre 300 et 350 mm. Les principaux groupes ethniques sont les Sonraï, les Touaregs, les Bellah, les Peulhs et les Haoussa. La religion pratiquée est l'Islam.

COMMERCE TRANSFRONTALIER

Les principaux secteurs économiques de la région sont l'agriculture et l'élevage. La population pratique aussi d'autres activités telles que la pêche, l'artisanat, le commerce et le tourisme. Le commerce est une activité florissante au niveau de la ville d'Ayorou, grâce à son grand marché transfrontalier (Mali, Niger, Burkina, Algérie, Lybie) où les marchandises et produits tels que le bétail,

les pâtes alimentaires ou encore les produits manufacturiers, sont moins onéreux. Le bétail vient majoritairement en provenance des marchés maliens. Quant aux produits alimentaires et agro-alimentaires, ils proviennent en majorité de l'Algérie et de la Lybie via Kidal et Gao, avant d'atteindre le marché d'Ayorou.

Ce commerce est contrôlé par les commerçants arabes algériens qui approvisionnent leurs intermédiaires arabes du Mali, qui, à leur tour, les transportent et approvisionnent le marché de Gao et surtout celui d'Ayorou, véritable carrefour commercial. Les commerçants arabes, en association avec quelques commerçants touaregs d'Ayorou, approvisionnent de leur côté les marchés nigériens de la région de Tillabéri et jusqu'à Niamey la capitale.

Cependant, ce commerce transfrontalier connaît un ralentissement et souffre lourdement de l'insécurité qui prévaut au Mali, plus précisément au niveau de la frontière nigéro-malienne. Selon l'Adjoint du chef de Poste de douane d'Ayorou, cela a pour conséquence directe la diminution du trafic et la baisse des recettes douanières du service de poste de douanes d'Ayorou. Le commerce fluvial est lui dominé par la vente des poissons et des produits maraichers et fruitiers le long des deux rives du fleuve dans la partie malienne autour de Djenné via Ayorou, Tillabéri et jusqu'à Niamey. De plus, le secteur touristique a été touché par une forte réduction du nombre de touristes, qui venaient naguère nombreux, en raison de la dégradation de la sécurité communautaire depuis le début de la guerre au Mali.

La sécurité dans la zone frontalière est précaire car il subsiste de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs et les éleveurs entre eux. C'est le lieu de prédilection de bandits armés qui perpétuent des vols à main armée, de trafic de drogues, de vols de bétails de l'un ou l'autre côté de la frontière nigéro-malienne favorisés par la porosité de la frontière entre les deux pays.

ZONE D'INSÉCURITÉ

Ces dernières années, une autre situation d'insécurité s'est ajoutée à celle décrite ci-dessus : l'existence des groupes armés extrémistes ayant une vision expansionniste de la zone nord du Mali. Il s'agit du MUJAO, ANSARDINE et d'Aqmi qui perpètrent des attaques contre les forces gouvernementales du Mali et du Niger en annexant certains villages et villes.

Pour contrecarrer les velléités expansionnistes des groupes extrémistes et l'enlèvement d'otages occidentaux, tel celui de l'envoyé Spécial du Secrétaire d'Etat Général des Nations Unies en 2009 par Aqmi dans la zone d'Ayorou (Tillabéri), l'Etat du Niger a créé un poste militaire avancé à 34 Km de la frontière nigéro-malienne pour sécuriser ses frontières et combattre les groupes extrémistes avec l'appui des communautés locales. De plus, des patrouilles militaires sont mises en place pour sécuriser la zone frontalière du Mali à savoir Inates, Ayorou, Yassane etc. Les activités économiques de cette région sont très réduites et les voyageurs subissent de nombreux contrôles tout au long de la frontière nigéro-malienne en raison du niveau d'insécurité et des actes terroristes des groupes islamiques extrémistes.

Selon les autorités préfectorales et communales, le département d'Ayorou est devenu ces dernières années le théâtre d'une situation sécuritaire critique du fait du développement d'un banditisme de tout genre.

Ce banditisme se traduit par des attaques et vols à main armée, la détention illégale d'armes de guerre, des trafics de stupéfiants, les contrebandes et le braconnage, se soldant souvent par des pertes en vies humaines de part et d'autre de la frontière, comme du reste, l'attestent les dernières

attaques survenues respectivement le 30 octobre et le 19 novembre 2014 à Ouallam, Mangaizé et Banibangou.

Plusieurs vols et attaques à main armée et bagarres entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs ont été enregistrés ces dernières années. Ces événements successifs et répétés ont pris une dimension communautaire et intercommunautaire, créant une méfiance au sein même des communautés, ainsi qu'une insécurité quasi permanente dans la zone s'étendant de part et d'autre de la frontière Nigéro-Malienne.

Selon les différents entretiens réalisés, les phénomènes en hausse de « coupeurs de route », de vols à main armée, de confiscation violente de biens constituent autant des facteurs de risques importants de conflits, dont certains débordent largement la zone nord. Ces conflits mettent souvent aux prises les communautés entre elles avec des risques de replis identitaires favorisés par des tendances à la constitution de groupes d'auto-défense. Ces risques de conflits intercommunautaires sont d'autant plus importants que l'on assiste à une prolifération d'armes à feux, notamment le long de deux frontières et dans les zones nomades.

REPONSE DES AUTORITES FRONTALIERES

Les Forces de Défenses et de Sécurité (FDS) conjuguent leurs efforts, à travers les patrouilles mixtes régionales et départementales (composées de Gardes républicaines, gendarmes, militaires et Agents des Eaux et Forêts), sillonnant 24H/24H la frontière nigéro-malienne. L'appui de certains informateurs issus de la communauté a permis de réduire la fréquence de ces attaques et d'obtenir des résultats assez remarquables dans l'atténuation de risques sécuritaires dans la zone frontalière. Cela s'est traduit ces derniers mois par une accalmie relative au plan sécuritaire dans l'ensemble de la frontière nigérienne. Il s'agit de signaler que les patrouilles départementales ont pour mission de garantir la surveillance du territoire du département, la sécurité des biens et des personnes et la lutte contre le banditisme armé ou autres trafics. Elles sont composées de deux pelotons alors que la patrouille régionale est composée de quatre pelotons qui surveillent le long de la frontière de la région de Tillabéri avec le Mali et le Burkina Faso.

Les FDS sous sa tutelle ou présents sur zone sont entre autres : la police du poste frontalière de Yassane, la brigade frontalière de la Gendarmerie, La compagnie d'escadron de la Garde Républicaine, le service de la Douane et les services des eaux et forêts. Les trois forces de défense et de sécurité à savoir la Police Frontalière, la brigade frontalière de Gendarmerie et la compagnie d'Escadron de la Garde républicaine jouent un rôle important dans la sécurisation de la ville d'Ayorou, le département et le long de la frontière nigéro-malienne. Ils agissent contre les incursions des groupes extrémistes (MUJAO, Ansardine, Aqmi), les milices armées et autres bandits armés pour sauvegarder la sécurité et la souveraineté de l'Etat du Niger sur son territoire.

Un Poste de Commandement Mixte départemental (PC Mixte) est mis en place sous la tutelle du Préfet pour coordonner les actions et les renseignements afin d'assurer de manière efficace la sécurité des biens et des personnes au sein du département et de part et d'autre de la frontière nigéro-malienne. Une patrouille départementale et régionale composé de deux à quatre véhicules environ et de 20 à 40 hommes surveillent la frontière et assurent la sécurité des personnes et des biens ainsi que la lutte contre les vols de bétails, les braquages, les trafiquants d'armes et de drogues dans l'ensemble du département et de la partie frontalière du département avec le Mali.

On note l'existence des milices armées ou d'auto-défense dans la zone frontalière qui sont en fait des groupes ou personnes civiles qui se constituent ou s'organisent en groupe, soit pour perpétrer des

attaques à leur profit ou se protéger contre les bandits armés (cas des milices d'auto-défense peulhs qui s'arment avec leurs moyens pour protéger leur bétail). On constate dans les cinq derniers mois (Janvier à Mai 2015) une accalmie sur le plan sécuritaire dans le département et la zone frontalière, grâce au cadre de concertation des FDS, aux efforts déployés, ainsi que la communication d'informations de la part des autorités coutumières et des populations du département.

Quant aux deux communes (Ayorou et Inatés) du département, leur administration respective est assurée par un Maire et un vice-Maire. Le Maire préside les sessions du conseil municipal et à la charge de l'exécution des décisions issues de la session. Ce conseil municipal est composé de 11 membres élus, dont trois femmes avec deux membres de droit à savoir le chef de canton et un chef de groupement. La gestion administrative de la commune d'Ayorou est assurée par le Maire et son adjoint, avec l'appui de son personnel comme le receveur municipal, le secrétaire municipal, les sept agents auxiliaires (deux pépiniéristes, un agent civil, un secrétaire, un bibliothécaire, un manoeuvre, un gardien) et des deux cadres de services techniques (l'environnement et l'agriculture). La même structuration se retrouve au niveau de la commune rurale d'Inates. Les deux communes ont à leur tête un Maire et son vice-Maire élus par leurs pairs. Ils s'engagent de plus en plus dans des actions de promotion de la paix, de la culture de la paix et de la quiétude sociale qui sont insérées dans leur plan de développement communale (PDC) comme actions prioritaires à réaliser pour le développement de la commune. Ils ont la confiance des populations et proches d'eux et jouent un rôle important dans la résolution des problèmes quotidiens de ces derniers.

Le pouvoir traditionnel est incarné essentiellement par la chefferie traditionnelle à travers le chef de canton résidant à Ayorou appelé "Amirou" en langue Zarma et de deux chefs de groupements peulhs et touaregs. Ce pouvoir est exercé par des chefs de village pour les populations sédentaires, ou les chefs de tribu pour les populations nomades. Le chef de groupement peulh réside dans la ville d'Ayorou et supervise la communauté pastorale dans la commune d'Ayorou et du département alors que le chef de groupement touareg résidant à Inates s'occupe des communautés touaregs pastorales de la commune d'Inates, d'Ayorou et au-delà de la frontière nigéro-malienne. Ce dernier a une grande influence dans la zone du Niger au sein de sa communauté et à l'intérieur du Mali. Il joue un rôle important de médiation pour régler les conflits intercommunautaires au niveau des communautés vivant à cheval de deux frontières du Niger et du Mali.

LES COMMUNAUTES

La répartition de la population de Ayorou par genre est de 28,058 hommes et 28,792 femmes sur une population totale de 57030 habitants. Les ethnies que l'on rencontre dans le département sont les sonrhais, les touaregs, les bella, les peulhs et les haoussas, qui sont les mêmes communautés de part et d'autre de la frontière nigéro-malienne. Les langues nationales les plus couramment parlées dans la zone frontalière sont le Zarma-Songhai, le Tamasheq, le Peulh, le Haoussa, le Gourmantché et l'arabe. D'autres langues étrangères sont également parlées du fait de la présence de plusieurs immigrants comme les Maliens, les Nigériens et les Togolais et des échanges commerciaux privilégiés qui se passent avec les communautés frontalières du Mali.

Les mouvements migratoires sont fréquents dans la zone et concernent en grande partie les jeunes qui partent en exode rural saisonnier qui touche plus de 20% des bras valides du département. Ces derniers partent en Lybie, en Algérie, et dans les pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Nigeria). Ce mouvement procure aux ménages cibles des revenus additionnels destinés à la satisfaction de leurs besoins complémentaires. Les départs massifs de ces jeunes sont observés juste après les récoltes et le retour peu après les premières pluies.

ELEMENTS DE DYNAMIQUE TRANSFRONTALIERE

Le département d'Ayorou est une zone à vocation essentiellement agropastorale où cohabitent plusieurs communautés aux profils socioéconomiques et culturels différents. Les 4 principales communautés qui y vivent sont les Djerma et Haoussa à prédominance agropastorale et sédentaire et les Touareg et les Peulhs qui sont à prévalence pastorale et nomade.

Ces populations sont historiquement liées par la même culture et tradition et ont tissé des liens privilégiés de part et d'autre de la frontière. Ils partagent le même mode de vie nomade, les mêmes types d'habitat et coutumes. Ils s'habillent avec les mêmes costumes et foulards. Les échanges commerciaux entre les communautés existent depuis des millénaires. A titre d'exemple, les peulhs d'Ayorou ont des relations privilégiés avec les peuls d'Ansongo et Gao, car parlant la même langue et partageant les mêmes traditions et coutumes. Il en est de même pour les touaregs, les Bellas et les Sonrai qui sont en fait un même peuple, séparé par la balkanisation des territoires perpétrée par les autorités coloniales et impérialistes de l'époque. Les activités commerciales entre les communautés vivant de part et d'autre de la frontière est le commerce du bétail, les produits artisanaux, les natrons, le sucre, les dates, le thé, des tissus, des pacotilles, les produits céréaliers qu'ils échangent lors des marchés transfrontaliers à travers le commerce caravanier. Les marchés les plus connus pour les échanges sont : le marché de Djenné, Gao, Tombouctou (Mali) et Ayorou, Méhana, Bankilaré (Niger). Ils pratiquent l'élevage transhumant.

Cependant, la cohabitation entre les différentes ethnies et communautés a été affectée par les razzias et les guerres tribales rendant leurs relations difficiles, et souvent émaillées de conflits intercommunautaires. De plus, ces communautés sont souvent en conflit entre elles pour le contrôle des ressources naturelles qui gravitent autour d'elles. Les Peulhs sont très souvent victimes de vols de bétails de la part des Touaregs Daoussaks du Mali qui ont une visée expansionniste sur les terres et les biens des communautés sonrai, peulhs et sédentaire. Par ailleurs, les sédentaires des deux pays font face aux dégâts champêtres provoqués par des animaux des communautés nomades. Ces derniers voient leurs espaces pastoraux se rétrécir de plus en plus en raison de la rareté de pluies et des sécheresses successives engendrées dans la zone frontalière.

Cette situation a eu pour conséquence de créer des conflits intra-communautaires (entre agriculteurs/agriculteurs et éleveurs/éleveurs) et intercommunautaires (agriculteurs/éleveurs, agriculteurs/pêcheurs, sédentaires/nomades). Ces différents types de conflits sont par ailleurs les plus récurrents entre communautés vivant de part et d'autre de la frontière, selon le chef de canton d'Ayorou Elh Albachir Yacouba. Les conséquences immédiates sont les bagarres rangées s'achevant très souvent avec des morts d'hommes, des blessés et des représailles d'une communauté sur une autre.

Cette situation se traduit par une insécurité qui affecte l'ensemble de la zone avec le développement de la violence et des conflits meurtriers aux conséquences désastreuses en termes de perte en vies humaines et surtout d'entraves à la mobilité des personnes et de leurs biens. Avec la prolifération des armes légères (petits calibres, pistolets, armes artisanales) et gros calibres (Kalachnikov et explosifs) dans un contexte post rébellion armée, certains jeunes sont enrôlés et formés en explosifs par le MUJAO. La conséquence directe est une situation d'insécurité qui s'amplifie et rend la zone dangereuse et infréquentable (marquée en rose). De ce fait, les activités traditionnelles des populations (transhumance transfrontalière, commerce) deviennent de plus en plus difficiles.

DYNAMIQUES SECURITAIRES FRONTALIERES ET TRANSFRONTALIERES

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les communautés se trouvant de part et d'autre de la frontière nigéro-malienne ont des liens historiques, culturels et séculaires forts qui existent entre les différentes ethnies vivant dans cette zone. Ces relations tissées par une tradition culturelle commune et commerciale forte ont existé depuis des millénaires et ont traversé l'époque coloniale et postcoloniale. On observe actuellement de larges échanges commerciaux de part et d'autre des marchés de bétails transfrontaliers d'Ayorou, Firgoune, et Inatés du côté du Niger, Markoye au Burkina Faso et des marchés de Fafa, Indalman, Tinnaha, Gao du côté du Mali. Ces échanges commerciaux concernent le bétail, les vivres, les produits artisanaux, les articles de premières nécessités etc.

Ce commerce florissant entre les communautés transfrontalières connaît une morosité et un ralentissement sans précédent du fait de l'insécurité résiduelle et des attaques à main armée perpétrées par les "coupeurs de route", les milices et les groupes armés qui rackettent les voyageurs, les commerçants, les éleveurs et les transporteurs le long des axes allant vers la commune d'Inates et au-delà de la frontière du côté du Mali. Il convient de souligner l'inexistence de l'Etat dans cette zone et l'absence des forces de défense et de sécurité maliennes. Cette situation a pour conséquence des vols de bétails fréquents le long des deux frontières par les bandits armés et les touaregs Daoussaks qui perpètrent des attaques. En réponse à cela, certains peulhs et victimes font l'acquisition d'armes pour se protéger et l'on assiste à la création des plusieurs milices d'auto-défense (Peulhs, sonrai et arabes). Les sédentaires sont concentrés dans la ville d'Ayorou et autour de gros villages de la zone frontalière et sur les rives droites du fleuve.

"Cette zone frontalière du Mali est un véritable "no man land" où les milices et les bandits imposent leur loi à cause de la non présence de l'Etat du Mali. Les trafics d'armes (petits calibres, armes artisanales, kalachnikov) se font au vu et au su de tout le monde. Ils proviennent de la zone Nord du Mali entre les frontières libyennes et algériennes contrôlés par les arabes et les touaregs Daoussaks. Il est fréquent de voir des jeunes ou des milices marchander des armes de grands calibres au marché sans que cela n'offusque les habitants". Des intervenants ont affirmé que des jeunes originaires de Fafa au Mali sont à l'origine des vols à Inates. On y voit en filigrane la main des groupes Gandakoye et Gandeizo.

Les Gandakoye sont des sonrai qui se sont constitués en milice d'auto-défense. Ils se trouvent en majorité au Mali et à cheval sur la frontière Nigéro-malienne. Ils sont constitués des communautés songhaï de Gao et Ansongo. Les Gandeizo, quant à eux, ont une milice constituée des peulhs résidant en majorité au Mali et à cheval entre les deux frontières du Niger et du Mali. Le chef de cette milice est un ancien gendarme de l'armée malienne. Ces deux milices d'auto-défense (Gandakoye et Gandeizo) sont pro-loyalistes et aidées par l'armée malienne pour se protéger des autres groupes expansionnistes et terroristes comme les touaregs Daoussaks, MNLA et MUJAO.

A également été relevé le manque de réactivité des FDS présentes à Inates, obligées d'obtenir le feu vert de Niamey avant d'engager toute poursuite sur le terrain à l'encontre des bandits au delà de la frontière. Une autre information relayée est que la commune de Ndelmane (Mali), qui a un accès direct sur la commune d'Inates est un important marché d'armes à ciel ouvert, ayant par conséquent un impact sur la circulation des armes à Inates. Ce sont les touaregs Daoussaks et certains bandits armés qui contrôlent le marché.

Les trafics de drogues et stupéfiants sont liés au commerce transfrontalier contrôlé par les commerçants arabes et les riches touaregs Daoussaks qui proviennent de la frontière libyenne et algérienne.

D'après nos entretiens avec les autorités administratives et militaires, ce banditisme se traduit par des attaques et vols à main armée, la détention illégale d'armes de guerre, des trafics de stupéfiants, la contrebande et le braconnage. Ces activités sont souvent à l'origine de pertes en vies humaines de part et d'autre de la frontière, comme du reste l'attestent les dernières attaques survenues respectivement le 30 octobre et le 19 novembre 2014 à Ouallam, Mangaizé et Banibangou par des groupes armés avec la complicité de certains réfugiés vivant dans les camps de réfugiés de Tabarbarey (Ayorou), Mangaizé (Ouallam) et Abala (Filingué).

Quelques infrastructures hydrauliques et espaces pastoraux transfrontaliers sont partagés par les communautés de pasteurs de deux pays mais leur usage crée de plus en plus des conflits intercommunautaires. Le dernier évènement en date serait celui qui a opposé les peulhs du village de Boni et les Zarmas le 25 avril 2015, concernant les espaces pastoraux, où l'escadron de la garde républicaine est intervenu pour éviter les effusions de sang et porter l'affaire à la justice pour trouver une issue judiciaire au conflit.

DEFIS DE SECURITE: UN RESUME

En somme, la problématique sécuritaire constitue un enjeu majeur dans ce département particulièrement agité ces dernières années et en proie à la violence, notamment dans sa partie nord. Sur ce plan, le département d'Ayorou se caractérise par:

- Le développement de la circulation illicite d'armes à feu, la contrebande dans certaines parties de sa zone nord-ouest. Ces armes proviennent de la frontière libyenne et algérienne à la suite de la chute de Kadhafi;
- La circulation transfrontalière des combattants, des groupes armés et des mouvements terroristes liés à l'insécurité au nord Mali. Autant d'éléments qui constituent un grave problème d'insécurité et une menace constante qui augmentent la pression sur la stabilité retrouvée ces derniers mois dans la zone.
- L'existence des plusieurs types des conflits qui ont de plus en plus d'incidences importantes sur la quiétude sociale et la coexistence pacifique entre les différentes communautés vivant de part et d'autre de la frontière.

Il s'agit d'une part des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles qui sont de loin les plus nombreux et sont communs aux deux communes du département, comme l'attestent les opinions exprimées par les divers acteurs rencontrés sur le terrain. Ils recouvrent plusieurs formes et opposent tantôt des opérateurs ruraux exerçant des activités différentes, tantôt des opérateurs ruraux exerçant la même activité. Ainsi les conflits les plus fréquents mettent aux prises : les agriculteurs et les éleveurs, les agriculteurs entre eux, les éleveurs entre eux et souvent les éleveurs et les pêcheurs notamment au niveau des villages riverains du fleuve.

D'autre part, les conflits intercommunautaires qui sévissent avec plus d'intensité dans la partie nord du département où cohabitent plusieurs communautés aux profils socioéconomiques et culturels différents dont les Zarmas, Peulhs et Touaregs (Daoussaks à cheval sur le Niger et le Mali). Ces conflits opposent généralement les agriculteurs zarma et les éleveurs peulh et touaregs Daoussaks dans les

Communes d'Ayorou, Inates, Ouallam, Tondikiwindi et Banibangou, toutes partageant l'espace frontalier entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

MOUVEMENTS

S'il est vrai que les sources de conflits entre les communautés locales du département d'Ayorou (pastorales et agropastorales) pouvant avoir une dimension transfrontalière et sous régionale, sont historiques et structurelles, il n'en reste pas moins qu'ils ont qu'aujourd'hui une des principales sources de tension au sein de ces communautés est l'insuffisance sinon l'absence d'infrastructures. Cela est notamment le cas dans les domaines de l'hydraulique (humaine et pastorale), de la communication (routes) et la télécommunication (extension des réseaux téléphoniques) et pour les infrastructures minimales de viabilisation comme les banques de céréales et les banques d'aliments à bétail pouvant leur permettre de développer leurs activités socio-économiques.

Cette question du manque d'infrastructures sociales de base a été relevée par les autorités communales lors de nos entretiens et reste au centre des enjeux de la prévention et de la gestion des conflits et de la construction d'une paix durable dans la zone. C'est, du reste, cette insuffisance d'infrastructures et d'équipements structurants qui condamne lesdites communautés à une situation de précarité et de frustration, les amenant à se sentir délaissées par l'État et les poussant à séjourner plus longtemps ailleurs, notamment au Mali, en dépit du contexte actuel.

Au-delà, dans la zone nord frontalière du Mali particulièrement marquée par la persistance de conflits intercommunautaires quasi ouverts, c'est un sentiment de déception et de frustration diffus qui transparaît au niveau des populations. Celles-ci s'estiment de plus en plus abandonnées par l'Etat et commencent même à douter de la capacité de ce dernier à assurer leur protection dans ce contexte d'insécurité. Cette impression révélée par les entretiens de terrain est confirmée par le Rapport général du Forum de Banibangou dont l'extrait suivant traduit la profondeur du sentiment de déception de ces communautés envers l'Etat. Il ressort ainsi dudit rapport que « dans les relations de ces communautés avec leur Etat respectif, il semble s'installer une 'crise de confiance' les laissant penser que leur sécurité ne peut plus être garantie par les Etats. Mieux, chacune des communautés a tendance à considérer que l'Etat soutient l'autre ou les autres communautés contre elle».

Ce contexte d'insécurité et d'insuffisance criante de moyens de communication et de transport reliant les villages de la commune d'Ayorou et celle de la commune d'Inates est un facteur limitant les mouvements des biens et des services ainsi que les acteurs de développement voulant mener des actions humanitaires. Les différentes obstacles (sable, roche, koris, vallée) jonchant la seule piste rurale reliant Ayorou à Inates longue de 80 Km obligerait les ONG/acteurs humanitaires à se doter des moyens logistiques appropriés à savoir un véhicule 4X4 pour sécuriser ses agents ou à défaut une moto DT 125.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La situation sécuritaire générale de la zone est marquée par une accalmie relative depuis les trois attaques simultanées des camps de réfugiés de Mangaizé et celle de la prison civile de Ouallam. On constate que les forces de défense et sécurité du Niger arrivent de manière quotidienne à assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité tout au long de la frontière nigérienne. Ceci est rendu possible grâce au cadre de concertation créé par l'Etat appelé "Poste de commandement Mixte" (PC Mixte) qui joue un rôle moteur dans la sécurisation de notre frontière avec le Mali. En effet, le PC Mixte, qui se réunit sur une base hebdomadaire, est un véritable outil de renseignement et d'intervention

stratégique pour la sauvegarde de la frontière terrestre et de lutte contre les terroristes et les bandits armés qui sévissent au niveau de la frontière nigéro-malienne et nigéro-Burkinabé.

Si au niveau de la frontière nigéro-burkinabé, la situation sécuritaire est entièrement maîtrisée grâce à une concertation régulière et une collaboration efficace entre les forces de défense et de sécurité des deux pays, il n'en demeure pas moins que la frontière souffre encore des quelques attaques des "coupeurs de route" menées de façon sporadique sur des voyageurs et transporteurs sur une statistique de 0 à 1 attaque par mois (zone de Téra).

Ceci n'est pas le cas dans la partie frontalière avec le Mali, où l'absence de l'Etat (FDS) au delà de la frontière ne facilite pas le travail des FDS Nigériens qui surveillent la frontière 24/24 grâce aux patrouilles mixtes départementales et régionales. Ces patrouilles ont permis de sécuriser la frontière des visées expansionnistes des groupes armés et terroristes comme le MUJAO, Ansardine, FLA et Aqmi.

Malgré l'accalmie et une sécurité précaire, on constate la recrudescence des vols de bétails au niveau de la frontière nigérienne où les touaregs Daoussaks continuent à attaquer les Peulhs du Niger pour les dépouiller de leurs animaux en entrant dans la partie malienne où l'Etat n'existe pas. Ils arrivent donc à s'enfuir avec de nombreux animaux, comme en atteste le cas de ce berger nigérien qui a assisté en octobre 2014 au vol de ses 500 têtes de bétail et dont la poursuite des bandits armés vers la frontière a permis de récupérer environ 400 animaux grâce à la garde républicaine du Niger.

La circulation des armes, drogues et stupéfiants favorisent l'insécurité dans la zone. Les conflits au Mali au Mali et en Lybie ont provoqué l'arrivée de milliers de réfugiés maliens qui se sont réfugiés au Niger et ont été placés dans 3 camps des réfugiés (Ayorou, Mangaizé, Abala). On dénombre par exemple au niveau de la ville d'Ayorou 450 réfugiés urbains et 3410 réfugiés dans le camp de Tabarbarey (à 5 km d'Ayorou), à la date du 11 mai 2015. La présence de ces réfugiés, qui perdure, n'est pas vu d'un bon œil par les populations autochtones. En témoigne le propos d'un jeune leader de la ville d'Ayorou lors de notre entretien avec les jeunes :

"Nous avons accueilli les réfugiés chez nous en frères. Ils vivent mieux que nous car ils reçoivent l'aide humanitaire de l'Etat et des ONG. Au lieu de nous remercier pour notre hospitalité légendaire, ils nous provoquent en étant complices des voleurs de bétails dans la ville d'Ayorou. Il nous est pratiquement impossible de faire paître nos animaux aux alentours de la ville d'Ayorou". Cette accusation est partagée par les autorités régionales, départementales et certains leaders d'opinions de la ville.

La situation délétère de pauvreté que vivent les jeunes de la zone n'est pas sans conséquence sur l'insécurité résiduelle car les jeunes s'adonnent de plus en plus à la consommation de drogue et des stupéfiants, pour oublier leurs soucis. Certains d'entre eux, gagnés par la recherche du gain facile, n'hésitent pas à perpétrer des vols à main armée ou à rejoindre les groupes armés extrémistes.

Il faut également préciser que, dans le but d'améliorer la gestion et la sécurité de la frontière, les autorités des deux pays (Niger et Mali) ont en projet la construction de nouveaux postes frontières proches l'un de l'autre afin d'améliorer la coordination et la collaboration entre les services de deux pays. Les autorités nigériennes ont déjà identifié et retenu le nouveau site au cours d'une cérémonie officielle qui a enregistré en plus des FDS d'Ayorou la présence du préfet (14 mai 2015)

La crise malienne a eu des répercussions négatives sur le commerce à Ayorou du fait de la psychose qui empêche des clients potentiels de s'installer à Ayorou (le commerçant interrogé a donné pour exemple le refus jusqu'à une date récente des ONG Internationales de s'installer à Ayorou).

D'autres part, les voies d'approvisionnement qui desservait Ayorou n'étant plus sûres, les produits naguère présents à Ayorou sont dirigés vers l'Algérie ou ailleurs dans la région. Avant la guerre, les produits étaient en provenance de Gao, Ansongo et même Lomé. Cependant, suite à la crise malienne, ces échanges se sont estompés. Les régions les plus à risque pour les commerçants sont les zones de Téra (côté frontière burkinabé) et Ouatagouna/Tin Hama (côté malien).

Concernant les relations avec les services de douanes, elles semblent ne pas être très bonnes avec la décision prise par la direction de la douane de transférer désormais les procédures de dédouanement du Poste de service d'Ayorou à celui de Niamey.

Concernant les zones de mise en œuvre des activités, deux zones se distinguent:

- Les villages de Koutougou, Gaoudel et Kongotchéché qui sont voisins de Labbézanga et qui sont situés au-delà du dispositif militaire de sécurité des FDS nigériennes. De ce fait, les communautés de ces villages ne se sentent pas en sécurité. Ils sont situés pour le plus éloignés à environ 30 Km d'Ayorou.
- La commune rurale d'Inates, qui est située à 85 Km d'Ayorou, est en proie au banditisme et à l'insécurité. Des jeunes et milices en provenance du Mali seraient à l'origine des vols, de la circulation des armes et de la criminalité de façon générale dans la localité. L'absence de l'Etat dans les communes frontalières voisines du Mali impacterait également sur la situation sécuritaire